

# Introduction to UK law

## Évaluation

---

contrôle continu

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 42.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

## Présentation

---

Le cours d'introduction à UK law comporte un cours magistral auquel sont adossées des séances de travaux dirigés. Ce cours a pour objet la mise en place des concepts de droit de la Common law nécessaires à la bonne compréhension du système juridique anglais. L'acquisition des outils lexicaux et méthodologiques est également une partie essentielle de ce cours. On étudiera systématiquement et en profondeur les sources du droit anglais de manière synchronique et diachronique : Statute law, Case law, Interpretation of Statutes. Les travaux dirigés permettront l'approfondissement des connaissances acquises en cours magistral par le biais de l'étude et de l'analyse de documents récents et divers : « law reports », « statutes », documents officiels parlementaires et juridiques, textes théoriques. À l'issue de ce cours, les étudiants maîtriseront les outils conceptuels essentiels à l'appréhension du système juridique anglais, mais aussi des systèmes juridiques ayant la Common law pour fondement : États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, etc.

## Objectifs

---

Acquisition des notions fondamentales relatives au système juridique anglais et des connaissances sur les principales institutions